

Neuilly, le 9 janvier 2008

MICHEL AUJEAN, ancien directeur des Analyses et Politiques Fiscales à la Commission Européenne rejoint la société d'avocats Taj, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, en qualité d'Associé en charge du pôle « Prospective fiscale et stratégie d'entreprise ».

Après 32 ans passés à la Commission européenne où il a notamment conçu et mis en place le système de TVA sans contrôles aux frontières en 1992 et mis en place en 2005 le paquet fiscal, « code de conduite » en matière de fiscalité des entreprises et la Directive sur la fiscalité de l'épargne, Michel Aujean rejoint le Cabinet Taj, membre de Deloitte Touche Tohmatsu.

Pour le cabinet, l'arrivée de cet expert européen correspond à une double exigence : intégrer plus encore la dimension européenne aux problématiques de ses entreprises clientes et **développer une activité de recherche et prospective pour anticiper et innover en matière juridique et fiscale.** « *Nous sommes non seulement fiers d'avoir attiré chez nous cette personnalité de tout premier plan, « la référence » en matière de fiscalité européenne, mais aussi de pouvoir faire bénéficier nos clients et nos équipes de son expertise et par ses recherches d'accroître nos capacités d'innovation* », commente Gianmarco Monsellato, Managing Partner du cabinet.

En arrivant chez Taj, Michel Aujean crée un **pôle « prospective fiscale et stratégie d'entreprise »** chargé de piloter les activités de recherche en matière juridique et fiscale du cabinet. Parmi ses premiers travaux, la question de l'harmonisation de l'imposition des sociétés en Europe tiendra une place prépondérante. Après avoir dirigé en 2001 l'étude sur les obstacles fiscaux de l'activité transfrontalière des entreprises dans l'Union Européenne, il a travaillé à l'élaboration de solutions ciblées et surtout lancé la préparation de la proposition pour **une assiette commune consolidée d'imposition des sociétés.** « *La question reste plus que jamais d'actualité. 2008 doit voir l'aboutissement de ces travaux pour préparer et mettre en place techniquement l'harmonisation... il s'agit de travailler à anticiper cette évolution pour faire en sorte qu'elle ne constitue pas un frein pour les entreprises françaises ; l'enjeu de nos travaux de recherche sera de préparer au mieux les entreprises pour que leur stratégie de croissance anticipe et intègre les évolutions réglementaires* », explique Michel Aujean.

A propos de Michel Aujean :

Michel AUJEAN est par ailleurs membre du Comité scientifique permanent de l'Association fiscale internationale, il enseigne dans diverses universités en France, en Italie, en Autriche et aux États-Unis. De son importante activité en matière de publication dans les domaines économiques et fiscaux, on peut citer *L'évolution de la Fiscalité en Europe sous l'impulsion de la Commission: 50 ans du Traité de Rome*. Gazette du Palais – Gazette européenne N° 38 du 8 Juillet 2007.

Contacts presse

Taj : Pascale Ponroy - 01 40 88 85 72

Vae Solis Corporate : Antoine Boulay - 01 53 92 80 03 - Laura Hagyard - 01 53 92 80 06

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 350 professionnels parmi lesquels 37 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 20 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 150 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr

A propos de Deloitte Touche Tohmatsu

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu – un Verein suisse –, à ses cabinets membres et aux différentes entités qui leur sont associées. Deloitte Touche Tohmatsu est une organisation composée de cabinets membres, spécialisés dans des services professionnels à forte valeur ajoutée, au travers d'une stratégie partagée dans plus de 140 pays et appliquée localement. Fort du capital intellectuel de 150 000 personnes dans le monde, Deloitte propose des services de quatre natures : audit, fiscalité, corporate finance et consulting.

Deloitte compte plus de 80% des plus grandes entreprises mondiales parmi ses clients, ainsi que de nombreuses grandes entreprises nationales, des institutions publiques et des milliers d'entreprises de croissance. Les services mentionnés ne sont pas fournis par le Verein Deloitte Touche Tohmatsu, et pour des raisons réglementaires ou de toute autre nature, certains cabinets membres ne proposent pas l'ensemble de ces services.

Deloitte Touche Tohmatsu est un Verein suisse (association), et, à ce titre, ni Deloitte Touche Tohmatsu ni aucun de ses cabinets membres ne peuvent être tenus pour responsables des actes ou manquements des autres cabinets membres. Chaque cabinet membre est une entité indépendante et juridiquement distincte, intervenant sous les noms "Deloitte", "Deloitte & Touche", "Deloitte Touche Tohmatsu" ou autres noms apparentés.

Pour en savoir plus, www.deloitte.com